

Politiques relatives aux camps de jour

Santé et sécurité : Un enfant peut être retiré du programme pour tout motif grave de comportement inapproprié ou autre pouvant affecter la santé ou la sécurité de celui-ci et/ou d'autrui.

Vêtements appropriés : Votre enfant doit avoir une tenue sportive. Le port de jupe/robe est déconseillé.

Bijoux : Aucun bijou ne doit être porté par les enfants puisque les boucles d'oreilles, chaînes, montres ou autres accessoires mode, sont susceptibles de constituer un risque pour la sécurité de la pratique de la gymnastique, du tumbling ou du cheerleading.

Cheveux longs : Si votre enfant a les cheveux longs, veuillez les attachés pour la sécurité de la pratique de la gymnastique, du tumbling ou du cheerleading

Présence des parents et ponctualité : Vous devez respecter l'horaire du camp de jour autant au début (9h00) qu'à la fin de la journée (16h00). Vous devez avertir le camp de jour si vous devez reconduire votre enfant après 9h ou venir le chercher avant 16h. Il est possible que son groupe se trouve à l'extérieur du camp.

Pénalité pour retards : Le parent qui n'est pas présent lors de la fin du service de garde (18h00) pour la prise en charge de son enfant pourrait se voir imposer des frais de 5\$ par tranche de 10 minutes. Dans le cas où la situation serait récurrente, l'enfant pourrait être retiré du camp.

Perte ou destruction d'objets personnels : Laval Excellence n'assume aucune responsabilité pour les objets personnels de votre enfant qui pourraient être endommagés, perdus ou volés à l'intérieur et à l'extérieur du centre.

Premiers soins en cas d'accident : Vous autorisez le personnel de Laval Excellence à donner les premiers soins à votre enfant en cas de blessure ou de malaise et, en cas d'urgence, à prendre les dispositions nécessaires pour le transport en ambulance. Dans une telle situation, les frais engagés seront à la charge du parent.

Situations de force majeure : Laval Excellence ne peut garantir la disponibilité ou l'accessibilité à ses installations lors de situations de force majeure qui sont hors de son contrôle telles que panne de courant, fuite de gaz, etc. Dans de telles circonstances, Laval Excellence prend les moyens à sa disposition pour en informer sa clientèle (site internet, répondeur téléphonique, Facebook).

Remboursement en cas de désistement : Les frais d'inscription au camp de jour seront remboursés en totalité dans le cas d'une annulation avant le début du camp de jour soit le 24 juin 2019. Durant le période des camps soit du 24 juin au 23 août 2019, Laval Excellence rembourse la somme prévue pour les jours où l'enfant n'a pas encore participé au camp à partir de la date de réception du formulaire d'annulation. Par contre, une pénalité de 10%, jusqu'à un maximum de 50\$, sera retenu sur le montant du remboursement. Les frais d'affiliation à la fédération de gymnastique du Québec ne sont pas remboursés.

Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (preuve médicale à l'appui), Laval Excellence remboursera la totalité des frais d'inscription, moins les frais d'annulation de 25 \$. Toute demande de remboursement, incluant les preuves médicales, doit être envoyé à l'adresse courriel suivante : info@lavalexcellence.ca